

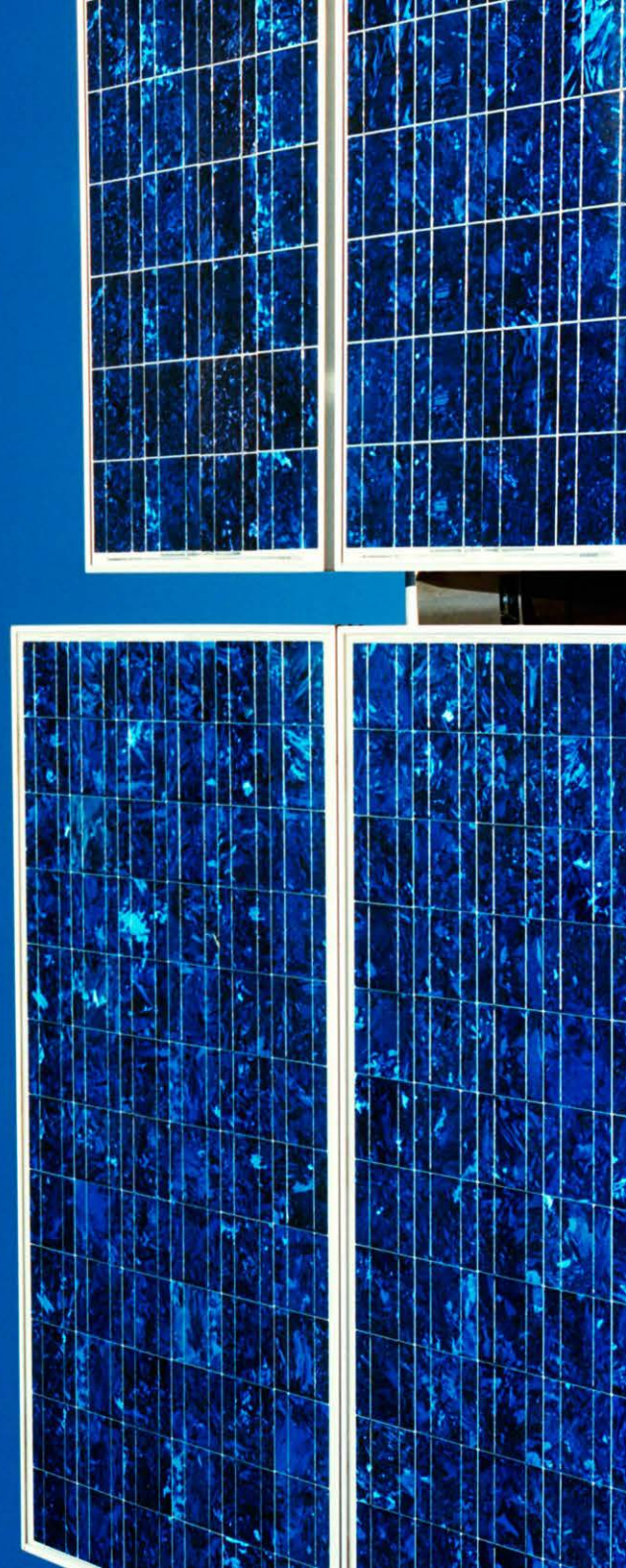


Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud

Accompagnement à l'élaboration du projet d'agglomération

Assemblée générale des Conseillers
Municipaux - 12 octobre 2018

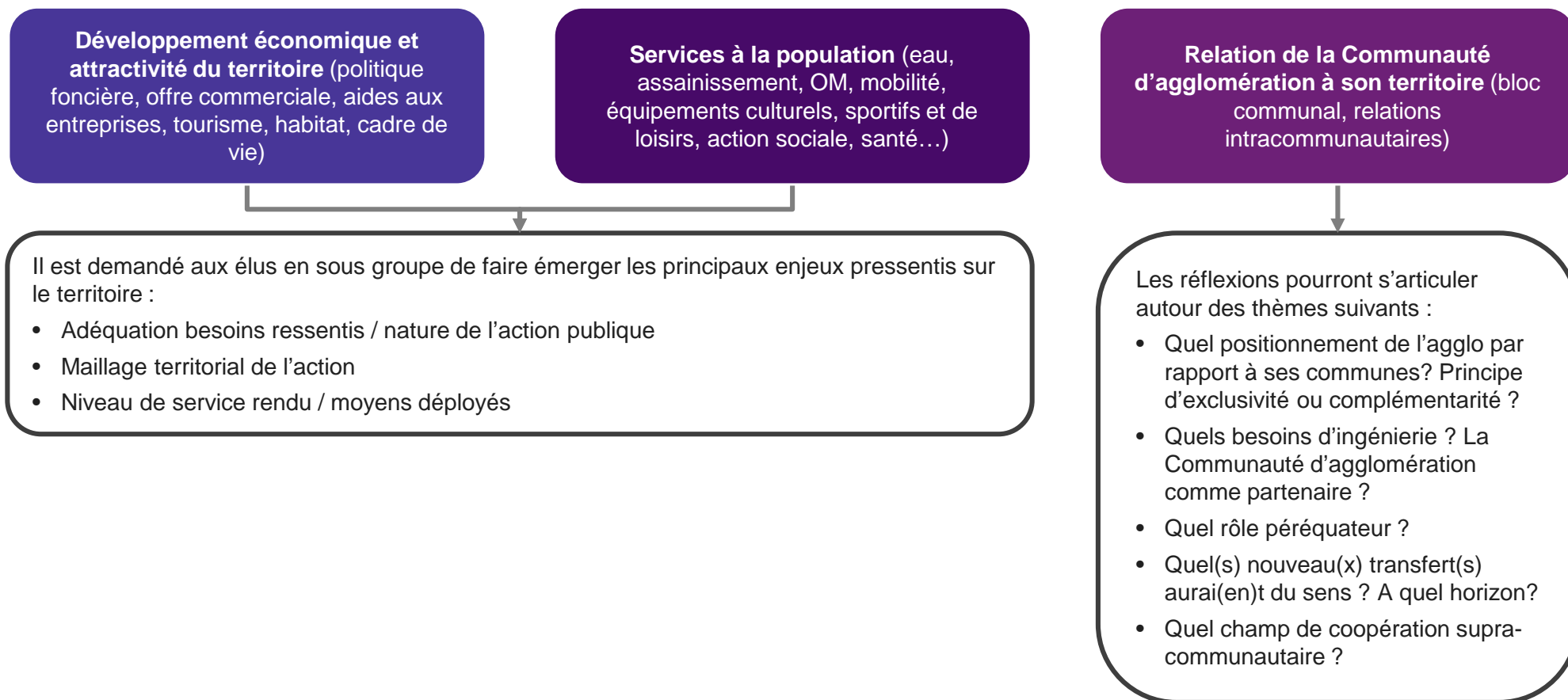
Synthèse des groupes de travail



Rappel du déroulement des ateliers de travail

Les attendus :

- Faire **partager le diagnostic synthétique du territoire** et les grands axes se dégageant de l'exploitation des questionnaires
- **Repositionner les actions de la Communauté d'agglomération** dans la stratégie et les enjeux du territoire
- Proposer une phase **d'appropriation des enjeux du diagnostic** autour des 3 principaux thèmes ressortant du diagnostic :



Atelier 1

Développement
économique et attractivité
du territoire

Les forces et faiblesses du territoire identifiées par le groupe de travail

Points forts

- Présence de fleurons industriels dans la vallée (Arcelor, Evobus...)
- Présence d'un tissu de TPE et PME riche et dynamique
- Création de l'Agence d'Attractivité
- Etreintes des liens au sein de la Communauté d'agglomération

Points faibles

- Ralentissement du dynamisme démographique
- Retard sur les formations : difficulté à trouver des financements nécessaires, inadéquation de l'offre et de la demande de formation
- Difficulté des communes et de la Communauté d'agglomération à soutenir l'investissement, dans un contexte de réduction des dotations et des marges de manœuvre financières
- Développement numérique
- Insuffisance de l'attractivité touristique, économique et en matière d'habitat sur le territoire

Les axes prioritaires dégagés par le groupe de travail



**Favoriser la formation en lien avec
les entreprises du territoire**



**Renforcer l'attractivité touristique
au travers d'une politique plus
ambitieuse et à une échelle plus
large**



Excellence numérique



Renforcer l'offre de santé

Atelier 2

Services à la population

Les forces et faiblesses du territoire identifiées par le groupe de travail

Points forts

- Une qualité de l'eau satisfaisante sur la globalité du territoire
- Un système de transport urbain satisfaisant sur les communes desservies
- Une offre scolaire satisfaisante: le territoire est bien doté en écoles et groupes scolaires
- Une offre sportive satisfaisante, notamment en matière d'équipements, du point de vue quantitatif et qualitatif (installations souvent neuves ou rénovées)
- La présence de sportifs de très haut niveau sur le territoire
- Une offre culturelle relativement satisfaisante : un atout pour attirer de nouveaux ménages et un outil dans la politique de prévention de la délinquance
- Une vie associative riche dans les communes

Points faibles

- La problématique de gestion des déchets verts dans les communes les plus excentrées
- L'accessibilité PMR à améliorer sur le transport urbain
- Un service de transport à la demande perfectible
- Une offre d'accueil de la petite enfance à renforcer
- Une offre d'accueil et de service à destination des personnes âgées à améliorer : grand isolement des personnes âgées notamment dans les petites communes
- Certains équipements sportifs et culturels sont vieillissants (gymnases, médiathèque...)
- Des difficultés de mobilité de certaines populations du territoire: jeunes vers les équipements culturels et sportifs, populations isolées vers les services de santé (médecin, pharmacie...)

Opportunités

- Développement du covoiturage et des transports collectifs à destination des actifs
- Plan de réhabilitation des gymnases municipaux
- Le PPI de la CA inclut le raccordement des dernières communes au réseau d'assainissement collectif

Menaces

- Vieillesse de la population médicale (médecins notamment) et difficulté à attirer de nouveaux médecins sur le territoire
- Débats autour de la fermeture de la maternité à Bar-le-Duc qui renforcerait les difficultés de renouvellement de la population
- Déclin de la démographie scolaire sur le territoire

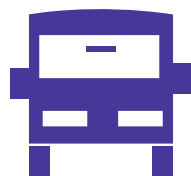
Les axes prioritaires dégagés par le groupe de travail



Porter une réflexion sur l'offre de santé sur le territoire dans le cadre d'un projet global



Penser l'offre culturelle, sportive et de loisirs comme un enjeu majeur d'attractivité du territoire, en lien avec la mobilité



Développer l'offre de transports collectifs à destination des actifs



Favoriser le développement durable en lien avec les compétences eau, assainissement et ordures ménagères

Atelier 3

Relation de la CA à son
territoire

Les forces et faiblesses du territoire identifiées par le groupe de travail

Points forts

- Structuration d'un réseau de secrétaire de mairie
- Appui financier
- Démarche de concertation et d'échange avec les territoires engagés et à réitérer
- Services à la population

Points faibles

- Manque d'implication et de compréhension de la chose communautaire
- Nécessité d'implication / communication accrue en amont des décisions

Les axes prioritaires dégagés par le groupe de travail



Renforcer lisibilité et engagement

Nécessaire accroissement du niveau d'engagement des élus du territoire dans le fonctionnement communautaire et la connaissance / compréhension de ses actions



Répondre aux besoins d'ingénierie

Importance du maintien d'une identité communale forte en la confortant par des relations de mutualisation techniques et administratives accrues



Renforcer l'attractivités des pôles et accroître la diffusion des services au territoire

Privilégier un modèle de développement des compétences communautaires conciliant appui fort aux pôles centraux et cohésions accrues et services aux territoires



Envisager des transferts de compétence

Des transferts de compétences comme moyen éventuel d'accroître et sécuriser le service à la population (fermeture de classe, pérennisation et renforcement de service, ...) en élargissant la réflexion aux territoires voisins



[kpmg.fr](https://www.kpmg.fr)